

RESIDENCE D'ARTISTES EN MILIEU SCOLAIRE

LA FRICHE A L'ECOLE

APPEL A PARTICIPATION 2021

Préambule

La Friche la Belle de Mai, ancienne manufacture des tabacs de 100 000 m² convertie en « projet culturel et urbain » en 1992 se développe autour de trois axes : culture, social et éducation. Son activité protéiforme s'organise dans des espaces très divers tels que : une crèche, des aires de jeux et de sports urbains, une plateforme d'activités jeunesse, un restaurant, une librairie, des jardins partagés, des espaces de création et de diffusion artistique...

La Friche porte depuis 2016, le projet de construire une école primaire où l'expérience artistique serait au cœur des apprentissages. Une école où la démarche artistique renouvellerait et transformerait la relation pédagogique et le rapport aux savoirs fondamentaux. Artistes et enseignants travailleraient étroitement ensemble dans une logique de co transmission afin de mener un véritable projet concerté. Une école qui serait ouverte sur son territoire et donnerait à chaque enfant la chance d'éveiller sa part sensible, de nourrir son imaginaire pour s'émanciper et développer son esprit critique. Le projet a, dès le début, été pensé comme ressource pour les écoles du territoire marseillais. La mise en place de résidences artistiques dans des établissements scolaires du 3^{ème} arrondissement permettra une articulation étroite entre la future école à la Friche et les écoles du quartier.

Engagé en faveur de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire marseillais, le FONDS DE DOTATION COMPAGNIE FRUITIERE, mécène fondateur, apporte son soutien à la Friche la Belle de Mai en s'associant à cette nouvelle initiative pédagogique.

En 2012, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière a été créé pour œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus fragiles, en France et à l'international. Prolongement naturel de la démarche volontariste lancée par la Compagnie Fruitière en matière de responsabilité sociétale (RSE), le fonds de dotation élargit aujourd'hui de manière autonome et indépendante son champ d'action à de nouveaux publics. Le Fonds Compagnie Fruitière est engagé dans les domaines de la santé, de

l'éducation, de l'environnement et de la culture. Il œuvre au service de projets dans les pays du Sud et auprès d'acteurs associatifs de proximité à Marseille.

Le fonds de dotation COMPAGNIE FRUITIERE et la Friche la Belle de Mai se sont associés pour mettre en place une expérimentation dans trois écoles du 3^e arrondissement de Marseille durant l'année scolaire 2021-2022.

I. Présentation de la résidence d'artistes en milieu scolaire

1. Présentation des enjeux et objectifs

Le projet artistique permettra de mettre en œuvre les trois démarches fondamentales de **l'éducation artistique et culturelle** : la rencontre avec les œuvres par la découverte d'un processus de création, la pratique artistique à travers la mise en relation avec les différents champs du savoir et la construction d'un jugement esthétique.

La résidence sera entendue comme **une mise en partage, avec des enfants, d'un processus de création artistique**. Il s'agit de nourrir le processus de création par des temps d'expérimentation menés en atelier avec les enfants. Au-delà des ateliers, base de cette action, nous souhaitons un partage des enjeux de la création artistique avec des enfants : Comment cet échange vient nourrir, irriguer, questionner, celui de l'artiste ou de l'équipe artistique ? Comment les ateliers mis en œuvre engagent les enfants dans une exploration du geste artistique ?

Concrètement, l'artiste / l'équipe artistique mettra en œuvre un projet de création au sein d'une école élémentaire. Un apport en production est prévu pour l'artiste / l'équipe artistique, de même que le financement de temps d'expérimentation en atelier avec les enfants.

L'artiste / l'équipe artistique produira un journal de projet (médium libre) à destination de l'école et des partenaires du projet (Fond de dotation et Friche la Belle de Mai).

En fin d'année scolaire, un temps de partage et/ou de restitution sera mis en œuvre à la Friche, permettant d'impliquer la communauté éducative, les parents, voire d'autres écoles du territoire.

2. Champs disciplinaires

Tous les champs artistiques sont éligibles, y compris les projets permettant un croisement disciplinaire.

3. Présentation des écoles

Le projet se met en place dans trois écoles élémentaires du 3^e arrondissement.

Il appartient à l'artiste / à l'équipe artistique de choisir l'école ou il /elle souhaite intervenir en fonction du diagnostic qui a été effectué dans les écoles.

A. Ecole Félix Pyat

L'école Félix Pyat, située dans le quartier de Saint-Mauront fait partie du Réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+). Elle est composée de 8 classes dont 2 classes de CP et CE1 dédoublées à 15 élèves pour un total de 143 élèves.

L'équipe composée de 8 enseignants, formée au programme de développement affectif et social (PRODAS), met en œuvre un projet d'école basé sur le développement socio-affectif des élèves dans l'objectif de favoriser le bien-être, l'autonomie, le vivre ensemble en prévenant les comportements violents. Elle développe des projets inter cycles (chorales, expositions de travaux plastiques..) qui fédèrent toutes les classes et impliquent fortement les parents.

Pour ce projet de résidence artistique, l'équipe enseignante souhaite poursuivre le travail sur la communication non violente et travailler sur le thème de l'altérité et la tolérance au travers d' un projet permettant de valoriser et porter un autre regard sur le quartier.

Le projet développé impliquera la totalité des classes de l'école élémentaire.

L'école dispose d'une petite salle polyvalente peu disponible, elle peut dans le cadre du projet bénéficier ponctuellement d'un espace auprès du Centre social situé à proximité. L'école est équipée de 16 tablettes, 6 ordinateurs portables, 7 vidéo projecteurs

B. Ecole Cadenat

L'école élémentaire Bernard Cadenat, située au cœur du quartier de la Belle de mai fait partie du Réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+).

L'école accueille près de 400 élèves, dans 21 classes et un groupement ULIS école.

L'équipe pédagogique, composée de 23 enseignants, développe et conduit des projets culturels, en partenariat avec des structures et associations du quartier, avec l'aide des parents et associations des parents d'élèves.

Le projet d'école a pour axe principal l'éducation à la citoyenneté des élèves et leurs accès à la conscience des enjeux écologiques et environnementaux.

Pour ce projet de résidence artistique, l'équipe enseignante souhaite renforcer les axes de son projet d'école et travailler plus spécifiquement sur la transition écologique comme un levier de transformation vers plus de solidarité. Permettre aux élèves de prendre conscience des menaces qui pèsent sur notre environnement et sur la planète afin de repenser les manières de consommer, de produire ou encore de cohabiter. Devenir acteur de cette transformation et contribuer à une dynamique de projets solidaires à l'échelle du quartier en impliquant les familles, les associations existantes (amis du jardin levat, la MPT belle de mai, la cantine, l'épicerie solidaire...)

Le projet de résidence impliquera 5 classes du CE1 au CM2 pour un effectif total de 130 élèves.

L'école dispose d'une salle polyvalente et d'une classe mobile (15 tablettes, 1 vidéoprojecteur et un ordinateur portable), 1 salle informatique, des micro-enregistreurs USB, plusieurs vidéoprojecteurs.

C. Ecole révolution – Jet d'eau

L'école élémentaire révolution - Jet d'eau située à la Belle de Mai en zone d'éducation prioritaire renforcée (REP+), est composée de 17 classes et accueille 275 élèves.

L'équipe enseignante est habituée, motivée et organisée pour mener des projets artistiques car un des axes forts du dernier projet d'école est la mise en œuvre du Parcours Educatif Artistique et Culturel. Ce parcours se décline à travers différentes pratiques : la chorale de l'école, les voix du MUCEM, la journée des arts, Ecole et Cinéma, Prix du Livre Jeunesse de la ville de Marseille, décorations de l'école pour Noël et au printemps....

Un projet de « désimperméabilisation et revégétalisation de la cour » en partenariat avec l'Union Européenne et la Région SUD est en cours et d'importants travaux sont prévus cet été.

Pour ce projet de résidence artistique, l'équipe enseignante souhaite travailler sur la thématique du corps comme langage. Développer l'expression sensible sans utiliser les mots, en mettant l'accent sur les émotions, les mimiques, les gestes. Libérer le corps de ses frontières pour le relier aux autres . Ouvrir son imaginaire et découvrir de nouvelles façons de percevoir le monde et rencontrer l'autre.

Le projet développé impliquera 7 classes représentant 125 élèves : 3 CP, 2 CE1, 1 CE2 et 1 CM1.

L'école dispose d'une petite salle d'activité et d'une cour extérieure, elle est équipée d' 1 classe mobile (10 tablettes) quelques ordinateurs dispersés dans les classes, 6 vidéoprojecteurs, micro-enregistreur USB.

II. Modalités

1. Qui peut candidater :

Les artistes éligibles témoignent d'un lien effectif et avéré avec la Friche et son écosystème. Ils habitent et travaillent sur le territoire (pas de VHR).

La rémunération se fera sur facture ou notes d'auteurs sur présentation de justificatifs.

2. Calendrier :

Le projet est mis en oeuvre au sein de l'école durant l'année scolaire 2021-2022.

Le démarrage du projet est prévu en octobre 21 et sa clôture aura lieu au plus tard fin juin 22.

3. Conditions générales :

- **Conditions financières**

La rémunération est composée de la façon suivante :

- Un apport en production de 4000 € (HT ou net de textes), incluant les temps de concertation et de co-construction avec l'équipe pédagogique
- La rémunération d'ateliers pour partager le processus de création auprès des enfants (équivalent de 15 heures par classe pour 5 groupes-classes au taux horaire de 80 € HT ou net de taxes)
- D'autres part, des moyens seront alloués spécifiquement à la conception et production du journal de bord et aux présentations de fin d'année à la Friche (accompagnement technique).

- **Lieux**

Les ateliers de transmission se déroulent au sein de l'école et/ou dans les espaces identifiés en proximité dans le diagnostic. Il ne s'agit pas d'installer le travail de l'artiste / de l'équipe artistique pour une année scolaire dans l'école.

Les espaces de travail de la Friche ne sont pas disponibles pour accueillir les ateliers et l'artiste / l'équipe artistique ne bénéficie pas d'un espace de travail à la Friche pour la durée de la résidence.

La restitution de fin d'année aura lieu à la Friche (et éventuellement aussi dans l'école si c'est un souhait partagé avec l'équipe éducative).

4. Candidatures :

- Une fiche de renseignement complétée (cf. infra) détaillant notamment l'inscription du projet artistique dans le projet d'école et l'implication des enfants au processus de création
- Un dossier artistique, portfolio, CV à jour au format PDF présentant le parcours artistique et professionnel de l'artiste / de l'équipe artistique

5. Critères :

Les critères de sélection des projets tiendront compte de la qualité de la proposition et notamment de la mobilisation envisagée des enfants dans le processus de création, de la pertinence artistique du travail et de l'intérêt du questionnement artistique proposé.

Il sera tenu compte également de la faisabilité du projet et notamment de l'inscription du projet dans la réalité de vie d'une école et de l'adéquation avec les thématiques du projet d'école. Enfin, une attention particulière sera portée à l'implication envisagée de la communauté éducative.

NB : Les projets relatifs à de simples ateliers de sensibilisation ou d'initiation à une pratique artistique ne seront pas recevables

6. Modalités de sélection :

Les dossiers seront composés de :

- La fiche renseignement complétée
- Un dossier artistique comportant CV / Portfolio / tout document jugé utile (en 1 seul PDF)

Ils seront à déposer par mail **au plus tard le 30 mai 2021**, en un seul mail, à l'adresse suivante : actionculturelle@lafriche.org

Indiquez obligatoirement dans l'objet du mail :

Appel à résidence-nom ecole-nom de l'artiste / de l'équipe artistique

Toute demande reçue ultérieurement ne sera pas étudiée.

Les dossiers seront étudiés par le comité de sélection à partir de cette date. Les résultats seront annoncés courant juin.

**RESIDENCE D'ARTISTES EN MILIEU SCOLAIRE
APPEL A PARTICIPATION 2021**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Merci de remplir le plus précisément possible cette fiche de renseignements.

Nom de l'école choisie pour la proposition :

Nom de l'artiste et/ou de l'équipe artistique :

Discipline artistique :

Lieu d'implantation :

Nom et coordonnées (tél. + mail) du responsable artistique :

Adresse postale:

Email :

Site (le cas échéant) :

N° SIRET :

N° APE :

N° licence :

Présentation de l'artiste / de l'équipe artistique :

Projet déposé :

Intervenant.e.s sur le projet :

Propos de la recherche artistique :

Intentions de la mise en partage avec les enfants :

Calendrier envisagé :

Vos motivations pour une résidence d'expérimentation en milieu scolaire ? :

Merci pour votre proposition !